

## LA FONCTION PUBLIQUE

### LE RELEVEMENT DES PENSIONS DES FONCTIONNAIRES RETRAITÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. R. A. Bell (Carleton):** Puis-je demander au premier ministre s'il a reçu cette semaine de nouvelles instances de l'Alliance de la Fonction publique du Canada lui demandant de relever les pensions des fonctionnaires retraités, avant de prendre sa retraite? Le premier ministre couronnera-t-il sa carrière en donnant suite à cette demande ainsi qu'au rapport unanime du comité spécial mixte?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je remercie le député de souhaiter me voir couronner ma carrière. J'ai en effet reçu cette lettre. Je n'y ai pas encore donné suite, du moins pas dans le sens souhaité par mon honorable ami.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre peut-il nous dire s'il réglera cette question avant la date de sa retraite et si le 25 avril est une date significative, vu qu'il l'a évoquée tout à l'heure?

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, lorsque mon honorable ami s'est prononcé là-dessus tantôt, il a donné à entendre que «régler la question» voulait dire la régler à sa satisfaction; or, ce n'est pas tout à fait la même chose. Nous examinerons volontiers la question et prendrons la décision qui, à notre sens, répondra aux circonstances.

## LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

### LES SUBVENTIONS AUX PROVINCES POUR LE RÉGIME D'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. P. B. Rynard (Simcoe-Est):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle ressemble beaucoup à celle que je lui ai posée lundi dernier et qu'il a prise pour un préavis. Le ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement fédéral entend supprimer, après le 1<sup>er</sup> juillet, les paiements pour services hospitaliers et médicaux versés aux Indiens, dans toutes les provinces qui n'adhéreront pas au régime d'assurance frais médicaux?

**L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, si le régime d'assurance frais médicaux est mis en œuvre dans toutes les

provinces, il visera sans doute tous les services médicaux.

[Français]

## LES RELATIONS OUVRIÈRES

### MONTRÉAL—LA DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ARBITRAGE RECOMMANDÉ DANS LE RAPPORT PICARD

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Georges Valade (Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail.

Étant donné l'urgence et l'importance de la question, j'aimerais que le ministre du Travail ou son collègue, le ministre d'État chargé d'étudier le conflit entre les armateurs et les débardeurs du port de Montréal, nous dise où en sont rendus les pourparlers et quand nous pouvons nous attendre à la reprise normale des activités du plus grand port du Canada?

[Traduction]

**L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit à la Chambre il y a quelques jours, le conseil d'arbitrage présidé par le juge en chef adjoint, M. Gold, a travaillé diligemment. Les auditions ont débuté vendredi dernier et elles ont continué régulièrement cette semaine. J'obtiens des rapports périodiques dont un notamment reçu aujourd'hui par le ministre d'État qui, à ma demande, s'intéresse tout particulièrement à la question. Les choses avancent. C'est tout ce que je peux dire maintenant.

[Français]

**M. Valade:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné que la session sera ajournée bientôt, le ministre peut-il nous dire si les activités normales du port pourront recommencer avant la reprise de la session, à la fin du mois d'avril?

[Traduction]

**L'hon. M. Nicholson:** Pourquoi pas, rien ne s'y oppose si la bonne volonté que l'on espère voir manifester par les deux parties, est apparente devant le conseil d'arbitrage.

## L'IMMIGRATION

### LA POSSIBILITÉ D'UNE ENTRÉE EN MASSE DE CHINOIS ET D'INDIENS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. L. R. Sherman (Winnipeg-Sud):** Je veux poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Peut-il nous dire s'il y a un fondement quelconque aux nouvelles d'après lesquelles, par suite de modifications administratives en cours dans le minis-